

VARIOLE DU SINGE - MDO

Le 16 juin 2022 - Issu du RAG et OMS

Maladie le plus souvent bénigne - Taux de mortalité 3%. - A ce jour : aucun décès en Europe

/!\ La population vaccinée contre la variole devrait bénéficier d'un certain degré de protection (85% d'efficacité). Jusqu'en 1975, la vaccination contre la variole était obligatoire (concerne les + de 50 ans).



Population à risque

- Les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH/MSM)
- Toute personne ayant des partenaires sexuels multiples
- Personne revenant d'un voyage en Afrique centrale / Afrique de l'Ouest
- Toute personne en contact rapproché avec le cas index (cf. mode de transmission)

Risques de complications : jeunes enfants, femmes enceintes et personnes immunodéprimées



Symptômes

1. Période invasive (0-5 j) :

- Lymphadénopathie prodromique caractéristique
- Fièvre
- Maux de tête
- Douleurs musculaires et dorsales
- Fatigue

2. Eruption cutanée (1-3 j après le début de la fièvre) : quelques-unes à des milliers de lésions sous forme de macule puis papule, vésicule, pustule jusqu'à la formation d'une croûte (endéans 12 j). Elles apparaissent particulièrement dans la zone génitale.

Selon l'origine de l'infection, la présentation clinique est susceptible de varier



Temporalité

- Période d'incubation : habituellement de 6 à 13 j mais peut aller de 5 à 21 j
- Phase de contagiosité : 3 j avant l'apparition des lésions cutanées et jusqu'à la chute des croûtes
- Rétablissement : 2 à 4 semaines



Mode de transmission

- Par un animal : contact étroit avec singes, écureuils, rongeurs (contact physique direct avec lésion cutanée/fluide corporel (ex. morsure) ou manipulation/consommation de viande mal cuite)
- Par un cas index : contact étroit (physique direct avec lésion cutanée/fluides corporels (dont contact sexuel) et objets/linge contaminés) ou gouttelettes (contact prolongé en face-à-face).

La transmission aéroportée n'a pas encore été exclue par l'OMS



Définitions

- Cas confirmé = personne avec diagnostic confirmé par PCR (lésions cutanées ou frottis de gorge) spécifique du MPXV ou de l'orthopoxvirus (début des symptômes dès 1/3/22).
- Cas probable = Personne faisant partie de la population à risque présentant dans les 21 j
 - une éruption cutanée inexplicquée sur n'importe quelle partie du corps **ET**
 - un ou plusieurs autres symptômes d'infection à la variole du singe (à pd 1/3/22)

VARIOLE DU SINGE - MDO

Le 16 juin 2022 - Issu du RAG et OMS



Prélèvement

- Avant de réaliser un prélèvement, n'hésitez pas à contacter [le centre de référence le plus proche](#)
- **Si vous deviez effectuer vous-même le prélèvement : mesures de protection à respecter typiques des transmissions par contact, par gouttelettes et aéroportée.**
- Pour plus d'informations sur la procédure de prélèvement, les mesures de conservation et de transport, veuillez vous référer à [cette fiche](#)



Accéder à la liste des centres de référence



Accéder à la fiche sur la procédure de prélèvement et de transport



Questions à poser en cas de suspicion

- Date de début des symptômes (prodromes) et date de début de l'éruption ;
- Activités sexuelles (multiples partenaires sexuels, HSH, ..) ;
- Participation à des événements avec un grand nombre de participants ou des contacts proches ;
- Voyage pendant la période d'incubation (5 à 21 j) ;
- Contact avec une personne symptomatique ;
- Plaintes suggestives d'IST ;
- Statut VIH et prise de prophylaxie pré-exposition pour le VIH ;
- Vaccination contre la variole



Traitement et précautions

- Traitement principalement symptomatique et de soutien
- Pour les cas confirmés : mesures d'isolement identiques à celles du covid-19 depuis l'apparition des symptômes jusqu'à disparition complète des lésions cutanées (!\ vêtements, literie, serviettes)
- Pour les CHR : Autosurveillance pendant 21 j en évitant les contacts (humains et rongeurs) - PPE (personne vulnérable) - pas de don de sang, plasma, etc.
- Pour les CTHR : idem CHR + port du masque FFP2

Tous les cas probables et confirmés doivent être signalés aux autorités sanitaires régionales

3 moyens pour déclarer

- Par téléphone: 071/33.77.77
- Par voie électronique, en cliquant directement [ici](#)
- Par email à l'adresse suivante : surveillance.sante@aviq.be



Accéder au site
MATRA



Liste des abréviations :

- RAG : Risk Assessment Group.
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé.
- MDO : Maladie à Déclaration Obligatoire.
- HSH / MSM: Ce sigle désigne tous les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes, sans tenir compte du fait qu'ils se reconnaissent comme hétérosexuels, bisexuels ou homosexuels.
- MPXV : MonkeyPoX Virus.
- IST : Infection Sexuellement Transmissible.
- CHR : Contact à Haut Risque.
- CTHR : Contact à Très Haut Risque.
- PPE : Personne Potentiellement Exposée.